

COMMUNE DE SAALES

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE MOLSHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
élus : 15

Nombre de conseillers
en fonction : 12

Nombre de conseillers
présents : 8

Séance ordinaire du 11 Mars 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean VOGEL, Maire, suite à la convocation datée du 07 Mars 2014.

Membres présents : Mmes Marguerite MATHIEU, Brigitte HUNG, Dalila TRUTTMANN
Dominique LIEBMANN.
Mrs Claude BRIGNON, Jean-Pol HUMBERT, Jean-Claude PHILIPPE.

Membre absent ayant donné procuration : Colette GLEITZ a donné procuration à
Marguerite MATHIEU, Vincent FROEHLICHER a donné procuration
à Claude BRIGNON

Membre excusé : Serge SCHMITT

Membre non excusé : Jean-Pierre GASS

Secrétaire de séance : Roxane FREYERMUTH

Le P.V. de la précédente séance, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.

2014 – 014 : OBJET : Budget Général : Budget Primitif
--

Le Maire soumet à l'examen et au vote les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2014, lesquels budgets ont été arrêtés comme suit :

Budget primitif de la Commune - exercice 2014

Dépenses de fonctionnement	1 093 030,00 €
Dépenses d'investissement	2 125 050,00 €
Recettes de fonctionnement	1 093 030,00 €
Recettes d'investissement	2 125 050,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2014 de la Commune.

2014 – 015 : OBJET : Vote des taxes locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote les taux d'imposition applicables pour l'exercice 2014 :

▪ Taxe d'habitation	15.72 %
▪ Taxe foncière (bâti)	9,17 %
▪ Taxe foncière (non bâti)	22.20 %
▪ CFE	11.43 %

2014 – 016 : OBJET : Vote des subventions communales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser les allocations et subventions suivantes au cours de l'exercice 2014 :

▪ Compte 657362 - Subvention au CCAS	5 000 €
▪ Compte 6574 - Subvention au Groupement d'Action Sociale	1 900 €
▪ Compte 6574 - Subventionnement aux associations locales :	
- Amicale des Sapeurs Pompiers	460 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers (Bal du 14 juillet)	305 €
- La Fraternelle saâloise	500 €
- Association pour la promotion de la culture fruitière en Montagne	500 €
- Amicale des maires du canton	250 €
- Association des Amis du mémorial	60 €
- Entraide Haute-Bruche	191 €
- Association les Hirondelles	250 €
- Festi'Saâles	300 €
▪ Compte 6745 - Subventions aux personnes de droit privé	
- Primes à la construction	1 200 €
- Amélioration à l'Habitat	5 000 €

2014 – 017 : OBJET : Elections : Mise à disposition du vidéoprojecteur

Constatant le recours de plus en plus fréquent aux nouvelles technologies de communication et dans un souci d'éviter toute discrimination, le Maire propose au Conseil de mettre à disposition le vidéoprojecteur lors des réunions publiques dans le cadre des campagnes électorales.

Il précise que le vidéoprojecteur sera mis à disposition gracieusement une fois pour chaque candidat et que son utilisation se fera exclusivement dans une salle communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** cette mise à disposition.

Après ce dernier point, le Maire lève la séance.